

PROJET EOLIEN MONTAGNE SÈCHE PETITE-VALLÉE

MÉMOIRE PRÉSENTÉE PAR :

Réjean LeBreux

Mémoire présentée, en mon nom personnel, mais aussi au nom des personnes qui ont reçu de mauvaises informations OU PAS INFORMÉ sur le projet du Parc Éolien de la montagne sèche du secteur de Petite-Vallée.

J'étais présent aux audiences du BAPE pour avoir des informations le jeudi 18 septembre 2008 à 19 heures à Cloridorme, et j'ai pu me rendre compte que la population autant de Cloridorme que de Petite-Vallée était soit très mal ou pas du tout informé du projet. Le secret était très bien gardé par les élus municipaux, les promoteurs et par les quelques personnes au courant du dossier.

Il est impossible de penser à la réalisation d'un tel projet d'impact si les Municipalités concernées n'informent pas les citoyens. N'oublions pas que nous sommes en Gaspésie et notre paysage est ce qu'il a de plus important pour le tourisme, le plein-air, le récréo-touristique, la quiétude de nos visiteurs. Les remarques des visiteurs dans les kiosques d'informations vont vous le prouver que partout en Gaspésie les Auberges et Hôtels qui offrent la tranquillité, la nature et le plein-air sont nos joyaux.

Voilà pourquoi :

A) Premièrement :

Il est important de mentionner que nos représentants municipaux ont toujours mentionné qu'aucune EOLIENNE du projet de la montagne sèche ne serait visible du village de Petite-Vallée... Pourtant à la réunion du BAPE du jeudi 18 septembre il a été dit que plus de 13 EOLIENNES étaient visibles de la Pourvoirie Beauséjour et que même 3 ou 4 étaient situées directement en face de l'auberge et visible à pleine longueur....Incrovable et pourtant la Pourvoirie Beauséjour est bien située sur les lots 16-17-18-19-20-21 et 22 de la dite municipalité de Petite-Vallée.

B) Deuxièmement :

La Pourvoirie Beauséjour est un site très convoité par les amateurs de plein-air et de nature. Présence de 5 lacs à truite, une Auberge avec repas 4 étoiles et

présence de bateaux de pêche avec moteur électrique seulement pour éviter tout bruit. Le projet Éolien propose 3 ou 4 ÉOLIENNES en pleine- vue juste à la limite du frontaux du rang 1 de la municipalité de Petite-Vallée (à peine 150 mètres), et en plus 13 ÉOLIENNES visibles directement du stationnement de l'auberge.

Il est important de noter que la clientèle cible n'est pas nécessairement des visiteurs de la Gaspésie mais des personnes qui recherche d'abord un endroit de tranquillité et de repos dans un environnement naturel. Pour plusieurs, leur fidélisation a fait de la Pourvoirie Beauséjour l'endroit tant recherché avec son accès, la beauté de son paysage, l'ambiance de l'Auberge et de ce site enchanteur. Depuis 20 ans les propriétaires, payeurs de taxes à la municipalité de Petite-Vallée et résidences principales en plus, ont conservé l'état naturel des lieux et la nature a la priorité. Le poisson est la dernière préoccupation de la clientèle.

C) Troisièmement :

La pourvoirie Beauséjour a un projet de développement résidentiel de haute gamme sur ses propriétés et peut le réaliser à tout moment et des que les argents ou promoteurs seront disponibles dans les prochaines années. Des constructions sont prévues de façon à voir le lac Asselin , le fleuve St.-Laurent et même l'Île Anticosti. Des EOLIENNES sont prévues à moins de 150 mètres de leur limite, ce n'est pas logique.

Est-ce qu'un projet récréo-touristique sera réalisable après l'implantation d'un parc EOLIEN ?.. Jamais . Et même la valeur de la propriété, des terrains après l'implantation d'un par Éolien vont perdre plus de 50% de leur valeur.... Pourtant depuis 20 ans les propriétaires reçoivent à l'Auberge des personnes respectables qui demandent la quiétude et le respect.

Proposition :

Je suggère que les 13 ÉOLLIENNES visibles de la Pourvoirie Beauséjour soient relocasées sur le chemin de l'ancienne Colonie St-Thomas de Cloridorme, rang 2 et 3 du canton de Cloridorme, chemin toujours accessible en auto, les montagnes plus au vent car un peu plus élevée que le projet présenté et peut rejoindre les ÉOLIENNES de la municipalité de Cloridorme au Lac Alphé.... De cette façon le parc sera aussi rentable pour le promoteur et pour les municipalités... Petite-Vallée va conserver sa vocation de Village en Chanson mais aussi celle de municipalité où le plein-air et le récréo-touristique est toujours présent à la satisfaction des propriétaires actuel de la Pourvoirie Beauséjour et de même que pour des projets futur.

Le promoteur peut aussi ajouter plusieurs Éoliennes à son libre choix sur les troisième, quatrième et cinquième chaînes de montagne beaucoup plus hautes

et toujours à proximité de chemins existants. Aucune propriété privée n'est visible de ces endroits et il est même possible d'en construire plus d'une centaine sans qu'aucunes palmes ne soient visibles.

Conclusion

Je vous prie d'accepter mes remerciements pour votre patience et votre écoute et surtout votre justice dans un projet qui risque de faire très mal à l'environnement de la municipalité de Petite-Vallée. Il en est de même pour la municipalité de Cloridorme, leur descendance n'oubliera jamais la situation que leurs représentants municipaux leurs ont léguée...C'est incroyable mais ils devront maintenant vivre avec une nature délabrée et quelques deniers de redevance et dans 20 ans des cadavres d'acier sur leur territoire.

